



LA LETTRE

N° 12 - Mars 2015

EDITO

MyCercle a maintenant **toutes les cordes à son arc** !

Après les tests réussis des versions Dirigeant et Ressources Humaines à l'automne 2014, MyCercle dévoile l'ensemble de sa gamme et complète son système révolutionnaire de plateformes sécurisées qui permet de partager confidentiellement les bons documents avec les bons partenaires.

MyCercle réaffirme son ambition de mettre fin aux envois de documents par mail (dangereux et incommodes) et à l'explosion des extranets qui sont un cauchemar pour les PME.

Découvrez le communiqué adressé à la presse le 19 mars

Les **mails** sont dangereux et mal commodes ; les **réseaux sociaux** ont leurs limites dans la vie des affaires. Les pièges et bons usages sont répertoriés dans la dernière publication de MyCercle sur le blog de Neocamino.

Et notre cercle **Apporteurs d'Affaires** continue d'augmenter !

L'équipe MyCercle

COMMUNIQUE DE PRESSE

19 mars 2015

MYCERCLE COMPLETE SA GAMME

« MYCERCLE PERMET UN DIALOGUE UNIVERSEL »

Jérôme Cazes

Selon Jérôme Cazes, son créateur, « *MyCercle allège la gestion, renforce la confidentialité et favorise la confiance. Il permet un dialogue universel, puisque chaque abonné équipe gratuitement ses partenaires de leur propre plateforme sécurisée. Sa simplicité et son faible coût font qu'il est utilisable par la TPE comme par la grande entreprise, par un geek comme par un dirigeant qui a encore du mal avec sa messagerie* ».

TOUS LES DIALOGUES PROFESSIONNELS SONT FACILITES

Les plateformes permettent au responsable de classer et tenir à jour les documents de son organisation, de les mettre à disposition de ses partenaires et de collecter, classer et partager les documents que lui ouvrent ses partenaires. L'abonnement débute à 20€ par mois pour la diffusion, 100€ avec collecte et diffusion, sans limites ni sur le nombre de document, ni sur le volume de stockage, ni sur le nombre de destinataires.

Une vingtaine de solutions métier seront commercialisées d'ici à fin juin : pour les dirigeants d'entreprise, grandes ou petites, les responsables commerciaux, financiers, ou des ressources humaines ; pour les dirigeants d'association (MyCercle offre gratuitement ses solutions aux associations d'intérêt général), les conseils aux entreprises, les cabinets d'avocat, les cabinets d'expertise comptable ; aux banques aussi dont elles facilitent la conformité. A chacun elles font gagner du temps et de la sécurité.

SECURITE A TOUS LES NIVEAUX

Les utilisateurs de MyCercle sont rassurés par un cloud français, des échanges cryptés, une charte de confidentialité claire et des utilisateurs prestigieux : Banque de France, banques, assureurs-crédit.

La sécurité est aussi dans la simplicité d'utilisation : classement des documents, partage des documents sous le contrôle permanent de l'abonné, dématérialisation

des réunions et négociations, alertes pour les mises à jour, traçabilité des documents consultés, assistance aux utilisateurs par mail et téléphone.

MyCercle est sur www.mycercle.net ou en s'adressant à contact@mycercle.net

MAILS ET RESEAUX SOCIAUX

PIEGES ET BON USAGE

Publication en février sur le blog de Neocamino (qui accompagne les dirigeants de TPE et de PME dans leur communication Web) d'un article qui met en garde sur les limites de l'utilisation des mails et des réseaux sociaux dans le monde des affaires.

Il souligne que l'idéal serait de disposer d'un réseau où les membres ne connaissent pas l'identité des autres membres et de pouvoir faire parvenir des documents confidentiels à tous les partenaires qui comptent en sachant que l'erreur est impossible ou réparable très vite.

Fidèle lecteur/lectrice de cette Lettre, vous savez que cet outil existe !

<http://blog.neocamino.com/reseaux-sociaux-mail-pieges-et-bon-usage/>

30 MEGAOCTETS...

...PAR DOCUMENT

MyCercle vient de faire passer de 10 Mo à 30 Mo le volume de chaque document susceptible d'être chargé sur leur plateforme par nos abonnés.

Rappelons qu'il n'existe aucune limite sur le nombre de documents intégrés par un abonné dans sa bibliothèque. Donc pas de mauvaises surprises avec des coûts non anticipés liés au stockage de données.

2 NOUVEAUX COURTIERIS REFERENCENT MYCERCLE

INNOVATION, FIDELISATION

Après Gras Savoye, CCA Chedal-Anglay & Associés et L.R. Assurances et Crédits, ce sont les cabinets Saint-Paul à Paris et **Livet & Réville associés** à Lyon qui rejoignent le cercle des Apporteurs d'Affaires de MyCercle.

Le premier est spécialisé en risque d'entreprise (ressources humaines, Biens & Activités, Poste client et Financement), le second en sécurité des entreprises (risques émanant de facteurs humains) et en intelligence économique.

En ajoutant MyCercle à leur gamme de services, ces deux cabinets témoignent, comme ses confrères qui nous ont déjà rejoints, de leur volonté de faire découvrir à leurs clients un système de plateformes sécurisées révolutionnaire et leur permettre ainsi d'entrer facilement, et à moindres coûts, dans la révolution numérique tout en simplifiant leur quotidien de dirigeants.

Pour prendre contact avec

- **Cabinet Saint-Paul** - <http://www.cabinet-saintpaul.fr/> ou +33 1 56 43 39 39

- **Livet & Réville associés** - chris.reville@gmail.com ou +33 (0)7 60 67 28 16

Pour connaître les modalités de nos partenariats «Apporteur d'Affaires», vous pouvez nous contacter en adressant un mail à contact@mycercle.net

